FÉDÉRATION DE LA BOUCHERIE ET DES MÉTIERS DE LA VIANDE
PARIS
RÉGION PARISIENNE

Ne pas laisser à d'autres le soin de vous représenter !

Paris, le 1er décembre 2019

Madame, Monsieur, Cher Collègue,

La Fédération de la Boucherie et des Métiers de la Viande de Paris et de la Région Parisienne est heureuse de vous remettre aujourd'hui le livre de commandes pour l'année 2020 ci-joint.

C'est avec grand plaisir que votre organisation professionnelle, représentante des artisans bouchers - charcutiers - traiteurs de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, **vous offre cet agenda gratuitement et sans engagement de votre part.**

Nous espérons que cet ouvrage sera un outil quotidien dans la prise de vos commandes et qu'il vous permettra de retrouver toutes les informations utiles et nécessaires à la pratique de votre métier et à la gestion de votre entreprise.

Nous vous prions de trouver également ci-joint sous ce pli, le bulletin d'adhésion à la Fédération de la Boucherie et des Métiers de la Viande de Paris et de la Région Parisienne pour l'année 2020 à venir.

Depuis 2 ans, vos élus et moi-même travaillons avec rigueur et détermination **pour faire valoir vos droits dans toutes les instances et en toutes circonstances.**

Tous vos représentants, tous en activité, se démènent pour défendre les artisans bouchers -charcutiers - traiteurs et leurs savoir-faire, tout en proposant de nouveaux services, en renforçant nos accompagnements existants et en organisant de nouveaux événements au cours desquels nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes et vos besoins.

Aujourd'hui, je me dois d'attirer vivement votre attention sur les enjeux importants que représente la mesure de la représentativité de votre organisation professionnelle, tant locale que nationale.

De cette évaluation dépendra le poids et l'influence de vos organisations professionnelles pour continuer d'être associées aux négociations nationales et interprofessionnelles selon les modalités prévues par la loi pour représenter et défendre les intérêts des bouchers, charcutiers, traiteurs et leurs métiers.

En clair, notre légitimité à vous représenter sera évaluée en fonction du nombre d'adhérents recensés au sein de votre organisation professionnelle.

Plus vous serez mobilisés et nombreux à nous rejoindre, plus votre organisation professionnelle, qui compte 152 ans d'existence à votre service, pourra continuer de revendiquer la légitimité de vous représenter et de vous accompagner dans vos parcours.

Pour relever tous les défis d'aujourd'hui et de demain : nous avons besoin de vous ! Votre adhésion, nous donne la force du nombre pour continuer à défendre vos intérêts ! Vos interrogations et vos problématiques sont les nôtres !

Pour ne pas laisser les autres vous représenter et décider à votre place :

SOYONS PLUS FORTS, SOYONS UNIS MAINTENANT ! NOUS SOMMES À VOTRE SERVICE ET À VOTRE ÉCOUTE !

En 2020 : Rejoignez-nous ! FÉDÉREZ ! Tous ensemble pour aller plus loin !

À VOTRE ÉCOUTE
75 92 93 94
DEPUIS 1868

LAURENT CALLU
PRÉSIDENT

FÉDÉRATION DE LA BOUCHERIE ET DES MÉTIERS DE LA VIANDE

PARIS

RÉGION PARISIENNE

VOLAILLER
C'est un métier

COTISATION
2020

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fédération de la Boucherie et des Métiers de la Viande est l'organisation professionnelle des Artisans Bouchers, Charcutiers, Traiteurs de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, et des Volaillers détaillants de France (NAF 4722Z).

30 professionnels actifs élus au Conseil d'Administration, 4 avocats spécialisés et gratuits, et 3 collaborateurs permanents à temps plein, sont quotidiennement à votre écoute pour mieux vous conseiller et vous accompagner dans toutes vos démarches.

RAISONS D'ADHÉRER

- Rassembler, mutualiser et défendre, ENSEMBLE
- Dynamiser, innover et promouvoir, ENSEMBLE
- Préserver, garantir, transmettre, ENSEMBLE

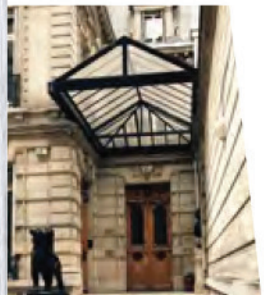

FBMV

23, rue Clapeyron
75008 PARIS

tél. : 01 43 87 51 83
fax : 01 42 93 93 50
fede@boucheries.com
www.boucheries.com

TOUS ENSEMBLE PLUS FORTS, PLUS CONVAINCANTS !

VOTRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE **DEPUIS 152 ANS**

POUR VOUS AIDER

Dans toutes les situations quotidiennes, juridiques, contentieuses et pour vous garantir des procédures cohérentes et adaptées à vos métiers

POUR VOUS REPRÉSENTER

Dans toutes les instances, avec des élus qui siègent et qui expriment vos revendications et vos positions

POUR DÉFENDRE

Nos professionnels, nos métiers, en toutes circonstances, contre toutes les menaces et les attaques

POUR COMMUNIQUER

Promouvoir vos métiers et votre savoir-faire, la qualité de vos produits, vos engagements et vos valeurs artisanales

VOS SERVICES JURIDIQUES 2020

(TARIFS H.T.)

	ADHÉRENTS	NON-ADHÉRENTS 1ère consultation téléphonique GRATUITE
DROIT DU TRAVAIL		
Avertissement	Gratuit	75 €
Mise à pied disciplinaire	Gratuit	75 €
Convocation à entretien préalable	Gratuit	50 €
Mises en demeure si absence salarié	Gratuit	65 €
Rédaction de la lettre de licenciement (hors salariés protégés et motifs économiques)	180 €	300 €
Procédure licenciement si inaptitude (reclassements, consultation DP, convocation et licenciement)	250 €	370 €
Relecture docs, contrat (CDD - CDI)	Gratuit	100 €
Accompagnement dans le choix du contrat de travail	Gratuit	Gratuit
Rédaction contrats de travail (CDD-CDI)	200 €	320 €
Rupture période d'essai	Gratuit	75 €
Interprétation de la Convention Collective	Gratuit	50 à 200 € selon recherches
Vidéo-surveillance (infos des salariés - avenants)	Gratuit	200 € (sans déclaration CNIL)
Règlement intérieur (lecture et conseils)	Gratuit	150 €
Rédaction règlement intérieur	400 €	550 €
Avis sur saisine Prud'hommale	Gratuit	Gratuit
Transaction	200 €	250 €
Assistance devant le Conseil de Prud'Hommes	Honoraires en fonction du dossier	Honoraires en fonction du dossier
BAUX COMMERCIAUX		
Lecture et avis sur renouvellement bail	Gratuit	250 €
Avenants de renouvellement	450 €	550 €
Rédaction baux commerciaux (avec négociations)	900 €	1 200 €
RDV signature baux commerciaux	250 €	300 €
CESSION DE FONDS HORS FRAIS		
Lecture et avis sur actes de cession ou promesse	**Gratuit**	350 €
Promesse + acte définitif + RDV signature	**2 900 à 4 000 €** (selon complexité)	3 200 à 4 500 € (selon complexité)
Si séquestre	**600 €**	800 €
RELATION AVEC L'ADMINISTRATION		
Avis sur mises en demeure ou courriers (Police, Inspection du Travail, ...)	**Gratuit**	250 €
Courriers de réponse si mise en demeure		
Assistance Services de Police, Inspection du Travail, ...	**200 €**/ heure	250 €/ heure
Verbalisation urbaine : aide aux courriers	**Gratuit**	200 €
DIVERS		
Contrat et engagements divers : **Pour rétractation** **Pour résiliation**	**Gratuit**	200 €/ courrier
Courrier Avocat		
Conseils et avis sur aménagement des locaux (copropriété)	**Gratuit**	200 €
Conseils et avis pour la saisine d'un Tribunal	**Gratuit**	Gratuit

AUTRES PRESTATIONS SUR DEVIS ET SUR DEMANDE SELON VOS BESOINS

POURQUOI ADHÉRER EN 2020 ?

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FBMV

1200
OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI PAR AN

4
AVOCATS GRATUITS POUR VOUS AIDER AU QUOTIDIEN

20
OPÉRATIONS ÉVÈNEMENTIELLES DÉDIÉES AUX MÉTIERS

2500
APPELS REÇUS ET TRAITÉS PAR AN

2
JOURNAUX PROFESSIONNELS MENSUELS

30
ÉLUS ACTIFS QUI SIÈGENT DANS LES COMMISSIONS

SERVICES

INFORMATION
Quotidiennement :
suivi et envoi des informations et obligations règlementaires, sanitaires, fiscales, sociales, politiques et médiatiques sur vos métiers par courriers et par mails.

JURIDIQUE
Assistance juridique gratuite, 4 avocats disponibles pour tous vos besoins et sur tous les sujets.
CONSULTATION GRATUITE

SOS CONTRÔLE
Accompagnement immédiat et gratuit suite à une inspection DDPP, aide à la rédaction des correspondances.
Service de diagnostic hygiène et de conformité sanitaire de vos magasins sur devis.

EMPLOI
Gestion de 1200 offres et demandes d'emplois disponibles par an.
Dépôt de vos annonces :
01 43 87 51 83

EXCLUSIVITÉ

PROTECTION JURIDIQUE*
Prise en charge des honoraires engagés pour la gestion de vos dossiers contentieux selon les conditions inscrites aux garanties de la protection juridique de la MAPA.
*sous réserve d'acceptation du dossier

GABOREP
Coopérative qui donne accès à des exclusivités tarifaires des partenaires référencés
Droit d'entrée unique : 80 € TTC
Chèque à l'ordre de la GABOREP.

RETRAITE
Préparez et anticipez votre retraite par un audit et un diagnostic gratuit réalisé par AG2R la Mondiale.
Prise de rendez-vous par un conseiller AG2R la Mondiale.

PORTES OUVERTES
Découvrez de nouveaux partenaires, produits et/ou services, et participez aux ateliers d'informations au siège de la Fédération.

COMMUNAUTÉ

ÉVÉNEMENTS
De nombreux rendez-vous tout au long de l'année dont l'incontournable Gala annuel, 300 convives réunis pour un dîner assis, suivi d'une soirée dansante.
Nombreuses animations
650 lots de tombola à gagner.

FORMATIONS
Spécialisées et dédiées aux chefs d'entreprise et aux salariés de nos métiers.
Financement possible par les organismes paritaires collecteurs agréés sur inscription.

MANDATS
30 élus actifs qui siègent et vous représentent dans plus de 50 organismes syndicaux, consulaires et non-consulaires...
300 réunions par an.

CFA
Un centre de formation des apprentis, l'Ecole Professionnelle de la Boucherie de Paris, administrée par vos élus, pour former vos collaborateurs de demain.

COMMUNICATION

POINT DE VENTE
Plus de 1500 kits d'animations saisonnières fournis gratuitement pour animer vos magasins.
Inscriptions et envois automatiques sans frais supplémentaires.

WEB
Toute l'actualité de vos métiers et de votre Fédération sur :
www.boucheries.com
FBMV Laurent Callu
Groupe Fédération

GRAND PUBLIC
Nombreuses actions de promotion et de valorisation auprès des clients et des consommateurs, relayées dans les médias.

PRESSE
L'ENTREFILET,
mensuel d'île-de-France
La BOUCHERIE FRANÇAISE,
mensuel national
Abonnements inclus pour 11 numéros par an.

Ma protection Juridique

But de cette assurance

Vous procurer l'assistance d'un service juridique spécialisé et vous rembourser en cas de procès, les honoraires d'avocats et les frais de justice

Les litiges garantis

La garantie sera acquise dans le cas où le litige vous opposerait à :

- Un client (créance impayée).
- Un fournisseur de marchandises (erreur de facturation, non-respect de livraison, refus de vente...).
- Un vendeur de matériel (vice caché...).
- Un entrepreneur, un artisan (travaux de construction, d'aménagement de magasin, de réparations...).
- Votre propriétaire (entretien de l'immeuble, loyer, bail...).
- Vos voisins (trouble, mitoyenneté).
- L'administration (y compris l'administration fiscale), les services publics, les collectivités locales, la Sécurité Sociale.
- Une banque, un organisme de leasing.
- Un de vos employés.

Par contre sont exclus, entre autres :

- Les litiges de la vie privée.
- Ceux liés à la détention de parts sociales ou de valeurs mobilières.
- Les conflits entre associés.
- Les litiges entre deux adhérents bénéficiaires de la garantie.
- Les litiges liés à une faute intentionnelle ou tromperie.

En outre, la garantie accordée ne vise que la prise en charge des frais nécessités par l'exercice de la défense ou du recours, en aucun cas celle des indemnités ou amendes.

Montants assurés (hors taxes)

L'assureur participe à la prise en charge des frais et honoraires de l'avocat saisi pour défendre les intérêts de l'adhérent dans la limite des plafonds et montants garantis mentionnés au contrat.

Exemples de plafond de remboursement de frais et honoraires d'avocat :

- Tribunal de police (sans constitution) : 600 €
- Tribunal d'instance : 904 €
- Tribunal de grande instance, administratif, commercial, prud'hommes, baux commerciaux : 1 202 €
- Instance européenne : 3 010 €
- Appel : 1 657 €
- Cassation, Conseil d'Etat : 2 560 €
- Assistance devant commission administrative : 375 €
- Assistance à expertise ou instruction : 300 €

Plafond maximum par dossier pour l'ensemble des honoraires et frais : 37 628 €

Les frais de médiation de la consommation (article L152-1 du Code de la consommation) sont pris en charge à concurrence de :

- 60 € HT pour l'e-médiation (par l'intermédiaire d'une plate-forme sous supervision d'un médiateur).
- 300 € HT pour une médiation sur mesure avec présence des parties.

Les sommes indiquées sur ce document sont une indication basée sur l'année 2019. Elles sont indexées, une variation sera appliquée en 2020.

MAPA

L'assureur dédié aux professionnels de l'alimentaire

FÉDÉRATION DE LA BOUCHERIE ET DES MÉTIERS DE LA VIANDE PARIS RÉGION PARISIENNE

VOLAILLER C'est un métier

VOTRE ADHÉSION 2020

EN PARTIE DÉDUCTIBLE DU BÉNÉFICE IMPOSABLE DE L'ENTREPRISE

Pour le montant de votre ADHÉSION 2020

Merci de contacter la Fédération au 01 43 87 51 83

ADHÉSION EN PARTIE DÉDUCTIBLE DU BÉNÉFICE IMPOSABLE DE L'ENTREPRISE

B. RÈGLEMENT

- **Facilités de paiement** sur demande par téléphone au 01 43 87 51 83
- **par chèque**
- **par virement**

VOS INFORMATIONS À COMPLÉTER

À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT DANS L'ENVELOPPE T

NOM : _____ PRÉNOM : _____

RAISON SOCIALE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉL. FIXE : _____ TÉL. PORTABLE* : _____

E-MAIL* : _____

NOMBRE DE SALARIÉ(S) : _____ NOMBRE D'APPRENTI(S) : _____

N° SIRET : _____

VOUS EXERCEZ EN : ❑ NOM PROPRE ❑ SOCIÉTÉ

VOTRE CONJOINT EST-IL CONJOINT COLLABORATEUR : ❑ OUI ❑ NON

REMARQUES OU COMMENTAIRES : _____

*Vivement recommandé pour l'envoi d'informations urgentes